

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 janvier 2026

SUSPENDRE LES DROITS AUX PRESTATIONS ET AUX AIDES PUBLIQUES POUR LES PERSONNES RECONNUES COUPABLES D'EXACTIONS LORS DE RASSEMBLEMENTS OU DE MANIFESTATIONS - (N° 1550)

Commission	
Gouvernement	

N° 19

AMENDEMENT

présenté par

Mme Stambach-Terrenoir, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

TITRE

Rédiger ainsi le titre :

« visant à répandre des stéréotypes classistes et racistes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement nous proposons de mettre en cohérence le titre de la présente proposition de loi avec son contenu abjecte.

Ce texte nourrit l'imaginaire plein de racisme et de mépris social défendu par le ministre de l'Intérieur de l'époque Bruno Retailleau qui estimait que les violences lors de la victoire du PSG étaient le fait de "barbares" ou encore de "jeunes des quartiers" selon le préfet de police de Paris d'alors. Les auteurs développent en face l'imaginaire de "Français" qui seraient empêchés de célébrer une victoire sportive car terrifiés par des hordes de "casseurs" organisés.

Ce récit qui encourage une division de la société qui vise évidemment les plus défavorisés, les classes populaires, puisque ce sont ceux qui bénéficient majoritairement des aides que les auteurs souhaitent suspendre. Selon les auteurs, donc, ce ne sont que les plus pauvres qui enfreignent la loi, oubliant toute la criminalité en col blanc existante (rappelons que la fraude fiscale coûte entre 80 et 100 milliards d'euros à la France chaque année selon Attac).